

Mesure active

Nom de la mesure	Bilan d'orientation
Genre de mesure	Entretien individuel
Personnes admises	<ul style="list-style-type: none"> • Demandeurs d'asile (RA/AP) • Personnes à l'aide d'urgence présentes en Suisse depuis plus que 3 ans • Participants inscrits par d'autres organismes
Nombre de places	Environ 800 par année
Intégration dans la mesure possible	En permanence
Pré-requis et profil demandés	<ul style="list-style-type: none"> • Être en âge de travailler ou d'entreprendre une formation professionnelle
Organisation de l'activité	<p>La cellule d'orientation est la porte d'entrée aux prestations de l'entité Intégration et développement. Elle organise également l'accès aux mesures externes de formation linguistique.</p> <p>Le RA/AP participe à un entretien de bilan afin de lui permettre de faire le point sur sa situation personnelle et professionnelle, lui permettant de prendre une part active à son intégration socioprofessionnelle.</p> <p>Des entretiens de réorientation peuvent être effectués une fois que la participation à une mesure touche à sa fin ou lorsqu'elle est interrompue, ceci dans le but de réorienter la personne en question.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Recenser les expériences, besoins et attentes et permettre à la personne de prendre une part active à son devenir en Suisse • Activer les ressources nécessaires pour envisager un projet • Proposer à la personne une mesure active interne ou externe telle qu'une formation, un programme d'occupation ou un suivi individuel d'aide à la recherche d'emploi
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> • Etat des lieux des expériences et intérêts en vue d'initier la construction d'un projet concret • Information, choix et inscription à des mesures de soutien à l'intégration • Le cas échéant, réorientation ou adoption de mesures de remédiation si nécessaire
Lieu et horaire de l'activité	<p>Cellule d'Orientation, Rue du Bugnon 42, 1020 Renens, 2ème étage Lundi-Vendredi : 09h00-12h00 et 14h00-16h00 Présence dans les antennes d'Yverdon-les-Bains et de Clarens une fois par semaine Les entretiens se font en principe sur rendez-vous</p>

